

NB : Nous attirons votre attention sur le code du bien-être Livre III – Titre 2 Installations Electriques concernant les prescriptions minimales de sécurité des installations électriques sur les lieux de travail.

1. Indentification

Adresse de l'installation : **International Lux Protect, Chaussée de Nivelles 32A à 5140 Sombreffe**
Installation contrôlée : **Basse tension (salle de sport)**
Gestionnaire : **International Lux Protect Chaussée de Nivelles 32A à 5140 Sombreffe**
Installateur : **International Lux Protect, Chaussée de Nivelles 32A à 5140 Sombreffe**

2. Base du contrôle

- **RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES (RGIE) - Livre 1 (AR 08/09/2019).**

3. Conclusion

Seules les parties visibles et accessibles de l'installation ont pu être vérifiées.

L'installation électrique dont il est question dans le présent rapport est conforme aux prescriptions définies au point 2.

Le prochain contrôle est à effectuer avant le : **22/02/2027**

Visite effectuée par : **Marian, Pawlik**

Date de visite : **22/02/2022**



 **Marian Pawlik**
062510.0133

4. Caractéristiques de l'installation

4.1. Alimentation :

Tension nominale : **3x230V**

Compteur BT : n°:non accessible

Protection : Existante de 32A

Alimentation tableau principal : VFVB 10 mm²

Schéma de mise à la terre : TT

Protection générale :

thermique :32A

Protection générale : **40A / 300mA - type A**

4.2. Dossier de l'installation électrique :

Schéma des circuits : sur place,

Plans de position : sur place,

Influences externes : sur place,

Plans de position des prises de terre : dérogation Partie 8.

Liste des voies d'évacuation et des lieux à évacuation difficile : dérogation Partie 8.

Plans des installations de sécurité et/ou critiques néant.

Liste des installations de sécurité et/ou critiques néant.

Analyse de risques ancienne installation électrique (avant le 01/01/1983) : non applicable.

Analyse de risques installation électrique ancien RGIE (avant le 01/06/2020) : non applicable.

4.3. Prise de terre :

Type de prise de terre : Piquet(s) de terre

Emplacement du sectionneur de terre : sous TGBT

4.4. Tableau(x) :

Nom	Alimentation de	Type	Section (mm ²)	Nb de circuit(s)	Nb de circuit(s) réserve(s)
TGBT	compteur	VFVB	4x10	5	0

5. Contrôle

5.1. Base(s) :

Type de contrôle : **Chapitre 6.5. Visite de contrôle.**

Dérogations : **Chapitre 8.3 - Dispositions dérogatoires pour les installations électriques non-domestiques existantes.**

~~Sous-section 4.2.4.4 : Protection contre les chocs électriques par contacts indirects dans les lieux non-domestiques~~

5.2. Mesures/essais :

Résistance de dispersion de la prise de terre : **9Ω**

Isolément : **toutes les mesures d'isolement ont donné des valeurs satisfaisantes**

Valeur de la mesure : **10 MΩ**

6. Infractions/Observations/Notes

Inf/Obs	Article réf.	Infraction(s) – Observation(s)
		Néant.

Facteurs d'influences externes:

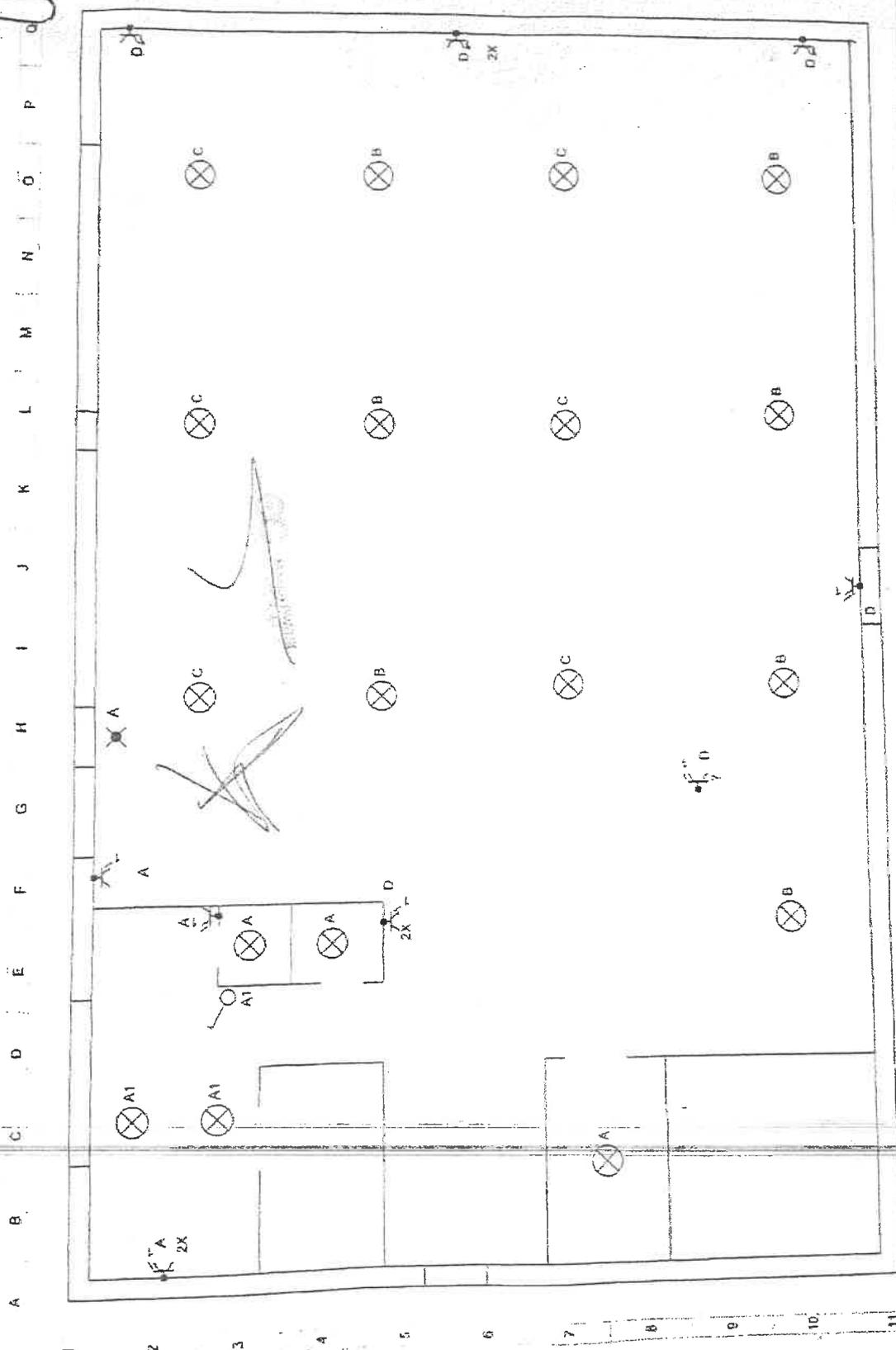
Adresse de l'installation : International LuxProtect- Chaussée de Nivelles 32A à 5140Sombreffe

L'exploitant ou son représentant
 Date : 22/02/2022
 Nom : Philippe, Bardiau
 Signature : 

Le représentant de l'organisme agréé :
 Date :
 Nom : Marlan, Pawlik
 Signature : 
 SC Marlan Pawlik
 0477/18335

	AA	AD	AE	AG	AK	AL	AM	AN	BA	BB	BC	BD	BE	CA	CB
salle	4	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1
Bureau	4	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1

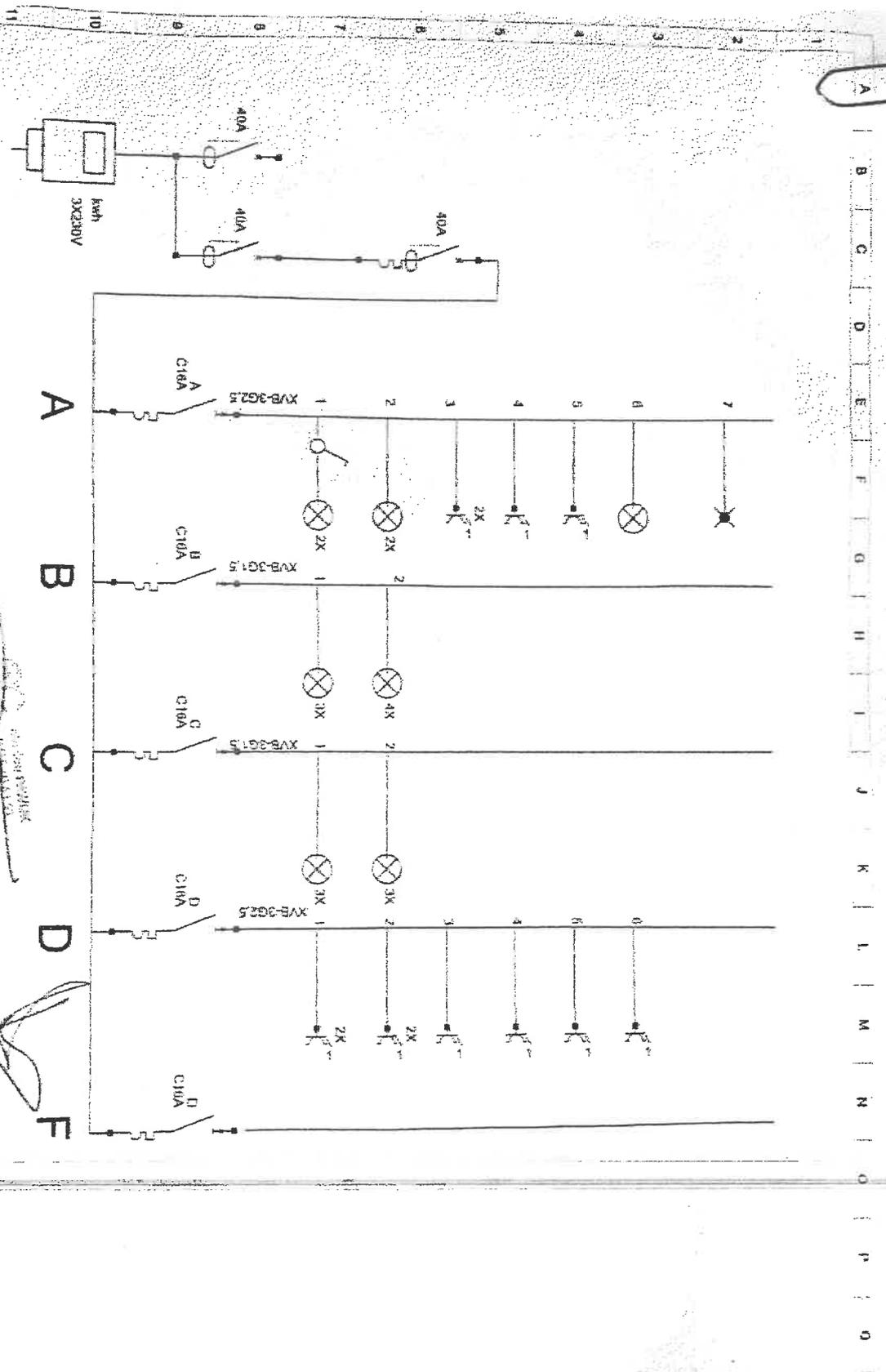
6



Dessiné le :	05/11/2021	01
Modifié le :	N/A	
Par :	DEPREZ	02

Salle de Sport
Schémas de position

N/A
N/A



N/A
N/A

Salle de Sport
Schémas unifilaires

Handwritten:
22/02/2022
EL-DPM

Dessiné le : 05/11/2021
Modifié le : N/A
Part : DIEPHEZ
02